



CETTE ANNÉE, À L'OCCASION DU 14 JUILLET, LA MUNICIPALITÉ DE BONNENCONTRE ORGANISE À NOUVEAU UN REPAS À LA SALLE DES FÊTES POUR TOUS LES HABITANTS DE LA COMMUNE (RÉSIDENTS SECONDAIRES COMPRIS).

UNE PARTICIPATION DE 5 € EST DEMANDÉE AUX PERSONNES MAJEURES. IL EST POSSIBLE, SI VOUS AVEZ DES AMIS OU DE LA FAMILLE CHEZ VOUS CE JOUR LÀ, DE LES INSCRIRE À CE REPAS MOYENNANT UNE PARTICIPATION DE 10 € POUR LES ADULTES ET DE 4 € POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS.

PROGRAMME

17 H 30 : JEUX POUR TOUS

19 H 00 : CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

19 H 15 : APERITIF REMISE DES GRATIFICATIONS AUX DIPLÔMÉS DE 2020 - 2021 - 2022

19 H 30 : REPAS

CRUDITÉS
ASSIETTE ANGLAISE
FROMAGE
SALADE DE FRUITS
BOISSONS

22 H 30 FEU D'ARTIFICE (TIRÉ PAR LES POMPIERS DE BONNENCONTRE)



BULLETIN DE PARTICIPATION À DÉCOUPER ET À DÉPOSER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE MARDI 5 JUILLET 2022 DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE.

LES REPAS SONT PAYABLES EN ESPÈCES OU PAR CHÈQUE LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

NOMBRE DE REPAS ADULTE PAYANT : _____ X 5 € = _____ €

NOMBRE DE REPAS ENFANT GRATUIT : _____

NOMBRE DE REPAS ADO (12-18) GRATUIT : _____

NOMBRE DE REPAS ADULTE PAYANT : _____ X 10 € = _____ €

NOMBRE DE REPAS ENFANT PAYANT : _____ X 4 € = _____ €

TOTAL = _____ €